

Prévention du péril animalier : L'affaire de tous les aéroports

Publi-rédactionnel

Bien que le transport aérien soit l'un des plus sûrs au monde, le péril aviaire est un danger réel et inhérent à chaque aéroport. Les chocs avec la faune représentent une des principales causes d'incidents dans le monde de l'aéronautique. Entreprise spécialisée dans la prévention du péril animalier, le BTEE accompagne l'Aéroport international de Genève (AIG) vers une plus grande sûreté aérienne tout en préservant la biodiversité du territoire. Explications avec Stéphane Pillet, Directeur de BTEE SA, en charge de l'Unité de Prévention du Péril Animalier de l'Aéroport International de Genève. Propos recueillis par Juliette Loir.



Les oiseaux sont responsables de nombreux accidents d'avions. A Genève, quelles espèces représentent le plus grand danger pour la sécurité aérienne ?

Contrairement aux idées préconçues, une collision avec de nombreux petits oiseaux peut s'avérer tout aussi dangereuse qu'un choc avec un oiseau de grande taille. Notons tout de même qu'à Genève, ce sont principalement les rapaces qui occasionnent le plus d'incidents.

Quels types de dégâts ces incidents peuvent-ils occasionner ?

Le risque 0 n'existe pas dans ce domaine. Fort heureusement, nous ne maîtrisons pas totalement la nature ! Chaque année, les dégâts causés par des collisions entre des avions et des animaux coûtent des centaines de millions de dollars aux compagnies aériennes et aux armées de l'air. Sans oublier que le choc d'un oiseau ou plusieurs oiseaux avec un avion en plein vol pourrait se solder par une catastrophe aérienne. Si l'aviation commerciale n'a pas eu à déplorer d'accidents très graves ces dernières années, il convient pourtant de res-

ter attentif à ce phénomène et de mettre les moyens nécessaires en œuvre pour garantir la sécurité des avions et de leurs passagers.

Quels moyens mettez-vous justement en œuvre au sein de l'Unité de prévention du péril animalier (PPA) pour garantir la sécurité des avions et de leurs passagers ?

Notre travail est d'une part, d'éliminer les oiseaux présents dans les zones sensibles à l'aide de systèmes pyrotechniques, acoustiques ou optiques. C'est ce que l'on appelle la lutte active. D'autre part, nous avons toutes les autres problématiques liées aux mesures passives : éviter que les oiseaux viennent se nicher dans les bâtiments, récupérer tous les animaux qui se sont échappés des soutes ou ceux égarés au sein de l'aéroport, sans oublier les problématiques liées à la grippe aviaire où nous collaborons avec les douanes lors d'éventuels contrôles ou saisies. En somme, la prévention passive consiste à rendre le milieu et les infrastructures aéroportuaires peu attrayants pour la faune.

Que doivent faire les exploitants pour limiter au maximum les risques de collisions ?

Je dirai que la balle est surtout dans le camp des constructeurs car s'il existe aujourd'hui, dans l'aviation civile, des normes de résistance relatives aux réacteurs, aux bords d'attaque des ailes, aux pare-brises, nous déplorons l'absence de ces dernières dans l'aviation générale. C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire que les normes évoluent en fonction non seulement de l'évolution des oiseaux, des animaux et de leurs migrations et ce, en offrant bien-sûr aux passagers des avions encore plus sûrs.

Du côté des exploitants, nous devons travailler à un échange d'informa-

tions plus important car nous n'avons aujourd'hui que 20% de taux de retour concernant les données relatives aux incidents, ce qui veut dire que nous perdons plus de 80% de l'information des équipages.

Vous dispensez également des formations destinées au personnel de l'aéroport...

La prévention des risques liés au péril animalier en zones aéroportuaires est complexe. C'est pourquoi nous développons actuellement le Centre International de Formation d'environnement aéroportuaire en partenariat avec l'AIG. Tout le monde a un rôle à jouer dans la prévention du péril animalier et ce centre est donc l'occasion de faire partager notre expérience dans le cadre de ces formations (pour plus d'information : www.airtrace.ch). ■

Repères

Fondé en 1990, le BTEE traite tous les problèmes et les questions sensibles liés à l'ingénierie de l'environnement, à l'écologie appliquée et à la sécurité. Grâce à un partenariat de longue date, l'Aéroport International de Genève (AIG) a créé un partenariat avec le Bureau de Travaux et d'Etudes en Environnement - BTEE SA, depuis le 1er janvier 2005, pour l'exécution de la prévention du péril animalier sur le territoire aéroportuaire. Ainsi, est née l'Unité de prévention du péril animalier (PPA).

Pour plus d'informations :
www.bureaubtee.com